



U.P.E.C.T.

Union des Propriétaires et Eleveurs de Chevaux de Trot des Hauts-de-France

Chers adhérents,

En cette période fortement perturbée par le Covid, il nous paraît impossible de réunir 200 personnes pour notre traditionnelle Assemblée Générale en janvier prochain ; il est d'ailleurs probable que le confinement actuel sera encore en vigueur en ce début d'année prochaine.

Néanmoins, nous tenons malgré ces contraintes à maintenir la vie de notre association.

Ce sera, certes moins convivial mais l'objectif est de vous permettre comme habituellement de participer au tirage au sort des saillies d'étalons ainsi qu'à la vente aux enchères de certains d'entre eux.

Bien évidemment, l'organisation sera différente et nous sommes dans l'obligation, vous le comprendrez bien, d'apporter quelques modifications.

Nous procéderons à huis clos en présence de six personnes, à savoir :

Le Président, deux vice-présidents, le secrétaire, le trésorier et nous avons décidé de solliciter la présence de Monsieur Alain COEUGNIET (Président du conseil des chevaux des Hauts-de-France) pour assurer un rôle de neutralité et de transparence.

Concernant le tirage au sort et la vente aux enchères des saillies, il a été acté après consultation de l'ensemble des membres du comité d'opérer de la manière suivante :

1) Seuls les adhérents à jour de cotisation 2021 (50 €) pourront participer.

Il est donc impératif de joindre votre règlement à votre courrier de réponse.

2) Concernant le tirage au sort des saillies, le principe sera le même qu'habituellement et c'est Mr Alain COEUGNIET qui fera office de main innocente.

Il vous appartient de choisir vos étalons par ordre de préférence parmi la liste jointe à ce courrier, de les classer de 1 à ... et nous renvoyer ce document par courrier au secrétariat de l'UPECT (voir tableau ci-joint)

3) Pour la vente aux enchères , vous devez mentionner pour l'étalon dont vous souhaitez acquérir la saillie , le montant de votre enchère sur le document joint à cet effet et le renvoyer sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Conseil des Chevaux Hauts-de -France Espace CREATIS

6 , Avenue Archimède 02 100 Saint-Quentin

en précisant au dos : **Ne pas ouvrir Enchères Etalons UPECT**

SECRETARIAT : Franck COQUELET 268 Rue Henri Bantegnie
59233 Maing- Port : 06 37 83 14 96
Site UPECT : <http://upect.fr>
@mail : upect.secretariat@yahoo.fr



U.P.E.C.T.

Union des Propriétaires et Eleveurs de Chevaux de Trot des Hauts-de-France

Les étalons pour les enchères sont : **GU D'HERIPRE DJANGO RIFF GOLDEN BRIDGE et BOCCADOR DE SIMM**

Vos courriers doivent impérativement nous parvenir au plus tard le 21 janvier 2021, délai de rigueur :

- à l'adresse du secrétariat pour les cotisations et le tirage au sort
- à l'adresse du Conseil des Chevaux pour les enchères

A compter du lundi 25 janvier 2021, nous vous engageons à vous rendre sur le site « www.upect.fr » pour consulter tous les résultats (Tirage au sort, Enchères, Meilleurs 3 ans et concours de yearlings).

Les propriétaires et éleveurs des meilleurs 3 ans ainsi que les éleveurs des yearlings ayant été primés au concours de septembre recevront leurs récompenses par voie postale.

Persuadés de votre fidélité en ces temps perturbés, nous vous souhaitons de passer malgré tout les meilleures fêtes de fin d'année possible.

A très bientôt.

Le Président et le Comité de l'UPECT

SECRETARIAT : Franck COQUELET 268 Rue Henri Bantegnie
59233 Maing- Port : 06 37 83 14 96
Site UPECT : <http://upect.fr>
@mail : upect.secretariat@yahoo.fr